

EMPRUNT

Capital restant dû

- Au 31 décembre 1994	1 887 377 €
+ inscrit au BP 1995 (voté en mars-élection en juin)	824 750 €

2 712 127 €

En euros constant (+ 2% l'an) 3 392 767 €

Taux moyen 8,50 %

- Au 31 décembre 2007	4 261 551 €
+ inscrit au BP 2008 (voté en février-élection en mars)	73 734 €

4 335 285 €

- Dette CCBK - 474 049 €

3 861 236 €

Taux moyen 4,25 %

Annuité

31-12-1995	464 283 € soit en euros constant 580 350 €
31-12-2007	579 617 €

On peut aussi rappeler qu'alors même que la CCBK nous retient abusivement 474 049 € en dépit des décisions de justice, la commune de Cléder avait bénéficié en 1993 de la part de l'Etat (via M Charasse, ministre du budget), d'un versement de 4 MF (soit 782 683 € en valeur constante), qu'aucun texte n'obligeait.